

Dossier n° : 25896835
Démarche : Demande de dérogation à la réglementation concernant les espèces protégées dans le bâti
Organisme : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : 25 août 25 16:41
En instruction le : 05 janvier 26 13:41
Décision le : 02 septembre 25 10:14

Identité du demandeur

Email : david.lathuiliere@opacsoneetloire.fr
Civilité : M.
Nom : MONCOLLIN
Prénom : Matthieu

Formulaire

1. Informations relatives au demandeur

Le demandeur est une personne morale (entreprise)

Oui

SIRET du demandeur

SIRET : 77859650200030
SIRET du siège social : 77859650200030
Dénomination : OPAC SAONE ET LOIRE OFFICE PUBLIC HABITAT
Forme juridique : Établissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
Capital social : 0 €
Libellé NAF : Location de logements
Code NAF : 68.20A

Date de création : 17 juin 1986
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 500 à 999 salariés
Code effectif : 41
Numéro de TVA intracommunautaire : FR30778596502
Adresse : OPAC SAONE ET LOIRE OFFICE PUBLIC HABITAT OPAC 71

800 AVENUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY

71000 MACON
FRANCE

Raison sociale du demandeur

OPAC Saone et Loire - Office Public de l'Habitat

Téléphone du demandeur

06 80 89 11 96

2. Description des travaux

Nom du projet

Réhabilitation et démolition de logements à AUTUN Quartier St Andoche

Date envisagée pour le début des travaux

15 septembre 2025

Date envisagée de fin des travaux

01 mars 2027

Attention

Ces dates sont soumises à validation de la DREAL. Seule la décision de la DREAL fixera les dates.

Adresse du lieu des travaux

Rue du 11 Novembre 1918 71400 Autun

Code INSEE :

71014

Code Postal :

71400

Département :

71 – Saône-et-Loire

Référence cadastrale

000AY148

Nature des travaux

Isolation thermique par l'extérieur, Changement d'huisseries (fenêtres, volets, portes...),
Isolation ou rénovation de toiture, Autre

Précisez

Démolition totale du bâtiment G situé 1 rue Mermoz - Démolition partielle bâtiment L (uniquement l'entrée N°5, située 5 rue du 11 novembre 1918 et réhabilitation pour le reste du bâtiment L situé du 7 au 11 rue du 11 novembre 1918 - Réhabilitation du bâtiment C situé du 15 au 19 rue du 11 novembre 1918

Localisation précise des travaux

- Un point situé à 46°57'10"N 4°17'27"E

3. Espèces protégées impactées par les travaux

Avez-vous missionné un/des écologue(s) ou une/des structures naturaliste(s) ?

Oui

Nom du ou des organisme(s) chargé(s) des inventaires d'oiseaux et de chiroptères

NATURE NICHOIRS - Loic ROBERT - Le Jarnois 58230 SAINT-AGNAN

Oiseaux

Présence d'oiseaux et/ou de nids (occupés ou vides) ?

Oui

Ajoutez autant d'éléments que d'espèces concernées

Moineau domestique

Nombre total de nids

2

Nombre de nids impactés par les travaux

2

Ajoutez autant d'éléments que d'espèces concernées

Hirondelle de fenêtre

Nombre total de nids

24

Nombre de nids impactés par les travaux

24

Chauves-souris

Chauves-souris impactées par les travaux

Oui

Ajoutez autant d'éléments que d'espèces concernées

Pipistrelle commune

Estimation du nombre d'individus et/ou du nombre de gîtes

10 individus (9 gîtes)

Ajoutez autant d'éléments que d'espèces concernées

Pipistrelle de KUHL

Estimation du nombre d'individus et/ou du nombre de gîtes

3 individus (3 gîtes)

Ajoutez autant d'éléments que d'espèces concernées

Sérotine commune

Estimation du nombre d'individus et/ou du nombre de gîtes

3 individus (1gîte)

4. Pièces justificatives et compléments

Diagnostic(s) écologique(s)

- 250731 Etude d'impact faune -AUTUN-SAINT-ANDOCHE-71 -V3.pdf

Description du projet

- Dossier de présentation - Dérogation espèces protégées - AUTUN-ST Andoche - réha et démolition.pdf

Lettre d'engagement

- Lettre d'engagement DREAL - AUTUn St Andoche Démolition et réhabilitation.pdf

Engagement

Oui

Règlement général sur la propriété des données

Messagerie

Email automatique, 25 août 25 16:41

[Votre dossier n° 25896835 a bien été déposé (Demande de dérogation à la réglementation concernant...) M. MONCOLLIN, Votre dossier n° 25896835 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. La DREAL étudiera votre demande dans les meilleurs délais et reviendra vers vous si nécessaire. Cordialement, DREAL Bourgogne-Franche-Comté Service BEP 5 voie Gisèle Halimi BP 31269 25005 BESANÇON

Email automatique, 25 août 25 16:41

[Votre dossier n° 25896835 va être examiné (Demande de dérogation à la réglementation concernant l...)]M. MONCOLLIN, Nous accusons réception de votre déclaration pour les travaux situés à Rue du 11 Novembre 1918 71400 Autun et enregistrée sous le numéro 25896835. Nous vous informons que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction. Conformément à l'article R. 411-6 du Code de l'environnement, l'administration dispose d'un délai de quatre (4) mois pour déterminer si votre demande peut ou non faire l'objet d'une autorisation assortie d'éventuelles conditions de mise en œuvre. Au cours de ce délai et conformément à l'article L. 114-5 du Code des relations entre le public et l'administration, il peut vous être demandé des compléments. Le silence gardé par l'administration sur votre demande de dérogation au terme de ce délai de 4 mois emporte décision implicite de rejet. En cas de décision implicite de rejet, celle-ci sera alors susceptible soit d'un recours gracieux auprès de l'autorité administrative, auteur de la décision, ou de son autorité hiérarchique, conformément à l'article L. 411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, soit d'un recours contentieux, conformément à l'article R. 421-2 du Code de justice administrative, devant le tribunal administratif territorialement compétent à compter de la date à laquelle est née cette décision : par l'intéressé, dans un délai de 2 mois. par les tiers, dans un délai de 2 mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr Nous vous rappelons, en outre, qu'il vous est interdit de débuter l'opération avant la fin de la procédure d'instruction et sans disposer de la dérogation requise. Le non-respect de ces dispositions vous rendrait possible des sanctions administratives et pénales prévues aux articles L. 171-7 et L. 415-3 du Code de l'environnement. Nous vous prions d'agrérer, M., l'expression de nos salutations distinguées. DREAL Bourgogne-Franche-Comté Service BEP 5 voie Gisèle Halimi BP 31269 25005 BESANÇON

Email automatique, 02 septembre 25 10:14

[Votre dossier n° 25896835 a été classé sans suite (Demande de dérogation à la réglementation conc...)]M. MONCOLLIN, Votre dossier n° 25896835 a été classé sans suite le 02/09/2025. Le motif est le suivant : Dossier en cours d'instruction (Instructeur en charge Lilian Brocail). Pour en savoir plus sur les raisons de ce classement sans suite, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://demarches.numerique.gouv.fr/dossiers/25896835> Cordialement, DREAL Bourgogne-Franche-Comté Service BEP 5 voie Gisèle Halimi BP 31269 25005 BESANÇON

Email automatique, 05 janvier 26 13:41

[Votre dossier n° 25896835 est en train d'être réexaminé (Demande de dérogation à la réglementatio...)]M. MONCOLLIN, Votre dossier n° 25896835 va être réexaminé, la précédente décision sur ce dossier est caduque. Vous pouvez retrouver le dossier que vous avez créé pour la démarche Demande de dérogation à la réglementation concernant les espèces protégées dans le bâti à l'adresse suivante : <https://demarche.numerique.gouv.fr/dossiers/25896835>. Pour obtenir le détail de cette modification de la décision, vous pouvez contacter le service : DREAL Bourgogne-Franche-Comté. Cordialement, DREAL Bourgogne-Franche-Comté Service BEP 5 voie Gisèle Halimi BP 31269 25005 BESANÇON